

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2016 - 2019



Lycée CURIE
CHATEAU-GONTIER

LYCÉE PIERRE ET MARIE CURIE
1, rue Branly
BP 80408
53204 CHÂTEAU-GONTIER CEDEX

Tél: 02 43 07 26 35
Fax : 02 43 07 97 70
ce.0530040f@ac-nantes.fr

Le projet d'établissement du lycée Pierre et Marie Curie est le fruit de la réflexion de l'ensemble des acteurs de notre communauté scolaire.

Ce nouveau projet d'établissement est bien représentatif de ce que je qualifierai de L'esprit du Lycée Pierre et Marie Curie.

Les axes du projet d'établissement :

L'insertion : insertion au sein du lycée, insertion en qualité de citoyen, insertion professionnelle, insertion dans l'enseignement supérieur. Cet axe doit nous permettre l'insertion interne et externe donc de mieux accueillir nos entrants et mieux accompagner nos sortants. L'ensemble de nos points forts doivent être mobilisés pour atteindre nos objectifs : le parcours avenir, la liaison collège - lycée qui existe maintenant depuis 3 ans, les services d'hébergement et de restauration, les compétences et les atouts de notre service vie scolaire, les liens privilégiés avec le monde professionnel, les partenariats avec des lycées qui accueillent nos élèves en BTS et pour terminer une équipe pédagogique d'expérience et innovante.

La solidarité : inclusion des élèves à besoins particuliers, écoute des besoins des élèves, accompagnement des élèves et plus particulièrement ceux de l'enseignement adapté, collaboration entre l'ensemble des membres de la communauté éducative, égalité des chances sous toutes ses formes, égalité filles et garçons, construction d'un Parcours Citoyen.

L'école numérique et les innovations : généraliser les outils numériques et favoriser les usages pédagogiques, développer les pratiques innovantes dans l'usage du numérique en y associant systématiquement l'ensemble de la communauté scolaire, développer le lien pédagogique et éducatif entre les enseignements. Le numérique doit être un outil qui permette de faciliter les liens entre les services, entre les temps de cours et les temps hors cours. Cette politique nous engage à mener une politique de prévention des conduites liées à l'usage du numérique.

Nous devons maintenant nous emparer de cet outil, le faire connaître, le faire vivre et évaluer annuellement son efficacité.

Philippe Minzière

AXES	OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS
<p>1 - Insertion</p> <p>- insertion au sein du lycée,</p> <p>- insertion en qualité de citoyen,</p>	<p>1.1 Le restaurant scolaire outil d'intégration de l'élève. Le restaurant scolaire lieu de vie, d'apprentissage de la citoyenneté, d'éducation à la santé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir une restauration de qualité, être attentif à la qualité des repas et à leur attractivité, • Développer les menus à thème, ouverture culturelle sur les traditions culinaires étrangères • Revoir l'appellation des menus afin qu'ils « parlent » aux élèves, • Sensibiliser et accompagner les élèves dans leurs choix alimentaires, • Favoriser la communication sur les repas : panneaux d'informations, ... • Travailler sur la réduction des déchets générés par le service restauration (alimentaires et autres), • Favoriser les circuits <i>courts</i>, la filière bio (provenance, qualité, labels, ...). • Proposer aux terminales qui ont évolué dans leur mode alimentaire de communiquer auprès de leurs pairs. • Eduquer aux règles d'hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de repas servis / nombre d'élèves du lycée • Nombre de commensaux • Nombre de repas « extérieurs » • Quantité de déchets produits • Provenance des produits • Recours aux labels
<p>- insertion professionnelle</p> <p>- insertion dans l'enseignement supérieur</p>	<p>1.2 Accompagner le parcours d'orientation des élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formalisation du parcours avenir • Visite d'entreprises et découverte des métiers • Intervention de professionnels • Collaboration avec le club des entrepreneurs du pays de Château-Gontier • Interventions d'anciens élèves, conseil par les pairs • Favoriser la Participation des élèves de première et de terminale aux forums d'orientation vers l'enseignement supérieur • Travail de liaison avec des lycées post-bac dans le cadre des Cordées de la Réussite de la Mayenne 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de visites d'entreprises • Nombre d'Intervention de professionnels • Nombre de rencontres avec d'anciens élèves • Nombre d'élèves participant aux forums d'orientation • Nombre de journées de stage pour les élèves de 3^e prépa-pro • Convention de partenariat avec les lycées offrant des poursuites post-bac

1 - Insertion - insertion au sein du lycée, - insertion en qualité de citoyen, - insertion professionnelle - insertion dans l'enseignement supérieur	1.3 Développer les relations avec les milieux professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une rencontre au sein du lycée avec les tuteurs accueillant des élèves en stage • Mettre en place un partenariat avec une ou des entreprise(s) du secteur • Mettre en place des relations privilégiées avec des entreprises des différents secteurs d'activité présents au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Le lycée doit organiser au moins une rencontre conviviale par an
	1.4 Accroître l'accès des élèves aux études supérieures et plus particulièrement les élèves issus des milieux défavorisés	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les élèves issus de milieux défavorisés et travailler leur projet personnel, en collaboration avec les acteurs locaux (enseignants, COP, administration) et en collaboration avec les acteurs extérieurs (CIO, IEN-IO, Cordée de la réussite 53, Les Entretiens de l'Excellence etc.) • Elargir la collaboration avec les différents acteurs sociaux (assistantes sociales, éducateurs spécialisés, infirmière, ADLJ, CROUS, PIJ) • Créer un tutorat d'adultes pour les élèves issus de milieux défavorisés volontaires • Participer aux actions des « Cordées de la réussite » et au travail de liaison avec l'enseignement supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque élève sera aidé dans le montage de son dossier financier • Organiser une réunion avec les acteurs sociaux pour chaque élève • Chaque élève devra se voir proposer des aides des collectivités territoriales.
	1.5 Rendre la culture accessible à tous	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre pérenne la semaine culturelle • Formaliser le parcours d'éducation artistique et culturel • Permettre à chaque élève du lycée de participer à des sorties à caractère culturel • Faire connaître aux élèves les différentes offres culturelles à sa disposition (pass culture, réduction étudiant etc.) • Développer le partenariat avec les acteurs culturels locaux • Favoriser la participation du CVL aux actions culturelles • Création d'une commission culture 	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque élève devra avoir participé à 2 actions culturelles sur un cycle. • Tableau de bord exhaustif des participants à des sorties culturelles ou des actions culturelles sur 3 ans

1 - Insertion - insertion au sein du lycée, - insertion en qualité de citoyen, - insertion professionnelle - insertion dans l'enseignement supérieur	1.6 Renforcer les échanges internationaux	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le e-twinning et les échanges numériques entre élèves • Organisation régulière d'une journée du goût et des spécialités culinaires étrangères • Organisation de voyage à l'étranger en classe de seconde ou première, support à la pratique pédagogique dans différentes disciplines (projet de classe ou de niveau en vue de son exploitation, avant de partir, sur place et au retour) • Développer les découvertes d'entreprises à l'étranger • Mettre en place un jumelage avec un établissement étranger (en collaboration avec le comité de jumelage de Château-Gontier et/ou la maison de l'Europe) 	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau de bord exhaustif des participants à des séjours à l'étranger sur 3 ans
	1.7 Prévenir la violence et gérer les conflits internes	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une charte de vie lycéenne • Mise en place d'ateliers, temps de parole, partenariats extérieurs, intervenants extérieurs • Ecoute et relation d'aide • Compétences relationnelles (adultes – élèves) : mise en place d'une formation de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> • Registre des sanctions et punitions • Projet Vie Scolaire, intégrant la Charte de vie. • Diagnostic annuel du climat scolaire
	1.8 Liaison collège - lycée	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le travail entrepris avec les établissements du secteur • Création d'un réseau d'échange inter-catégoriel, direction, CPE, infirmière, AS, ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de fiches élèves mise en place • Nombre de réunions de liaison
	1.9 Favoriser la cohésion du groupe classe	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des élèves de seconde, journées d'intégration 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des journées d'accueil • Nombre de décrochages en cours d'année
2 - Solidarité	2.1 Favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir des relations avec les établissements CLIS, ULIS et SEGPA • Accueillir les classes par différents moyens (mini-stages, visites de l'établissement, insertion dans la classe, rencontre avec l'équipe enseignante) • Prise de contact avec l'équipe médico-sociale • sensibilisation aux situations de handicap • Prévenir l'entreprise, avant le stage, du handicap de l'élève • Le plus rapidement possible, visite médicale pour valider l'orientation 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mini-stages et nombre de visites de l'établissement. • Nombre d'élèves en situation de handicap scolarisé

2 - Solidarité	2.2 Etre à l'écoute des besoins des élèves	<ul style="list-style-type: none"> • Formalisation des besoins de formation établissement • Formation des enseignants sur le handicap, avec des aides et des adaptations d'enseignement précises • Etre informé des difficultés connues et transmissibles qu'elles soient sociales, économiques ou personnelles, dans le cadre de la liaison collège-lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations établissement • Fiche départementale, remise au Professeur principal pour informer l'équipe • Importance des formations établissement
	2.3 Mieux accompagner les élèves et plus particulièrement ceux de l'enseignement adapté	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter l'emploi du temps au lycée et en entreprise • Etablissement des PAI • Accompagner les élèves dans leur demande de moyens adaptés aux épreuves (ordi, AVS et temps supplémentaire, ...) • Etablir une grille d'attestation des compétences. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'absences élèves • Nombre d'élèves ayant réussi avec les moyens adaptés
	2.4 Collaboration entre l'ensemble des membres de la communauté éducative	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des lieux et moyens d'échanges entre les différents acteurs du lycée : cellule de veille, commission menu, commission fonds social, CVL, comité des utilisateurs du numérique, des temps de concertation, des temps de convivialité (repas de début d'année, pot de fin d'année ...) afin par une meilleure communication entre les membres de la communauté éducative (Infirmier, restauration, entretien, vie scolaire, assistante sociale, administration, enseignants, COP) de garantir une qualité d'accueil et d'écoute. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de commissions menus • Nombre de CVL • Nombre de cellules de veille • Nombre de moments de convivialité • Nombre de temps de concertation • Nombre de commission fonds social
	2.6 Egalité des chances sous toutes ses formes, égalité filles et garçons	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les filières industrielles • Favoriser la mixité des classes 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage filles/garçons
	2.7 Construire un Parcours Citoyen	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du Parcours Citoyen • Exercer sa citoyenneté, démocratie participative • Apprendre à débattre, construire son jugement et développer l'esprit critique • Démarche solidaire • Rendre l'élève Acteur et Responsable de sa Vie sociale • Labellisation du lycée éco-responsable 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de développement durable • Actions solidaires • Prévention routière • Nombre de réunion des CESC • Nombre de thématiques abordées, CVL, CESC

3 – L'école numérique et l'innovation	3.1 Généraliser les outils numériques et leurs usages pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'utilisation d'E-lyco par l'ensemble de la communauté éducative (élèves, professeurs, parents, administration, service social, service de santé ...) • Formation des enseignants aux outils E-Lyco, formation de proximité, renforcement du rôle RPUN • Création d'une base documentaire par disciplines • Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, permettre aux élèves de se familiariser davantage à l'usage du numérique et plus spécifiquement à l'utilisation d'E-Lyco et à l'utilisation du courriel • Validation du B2i Lycée • Proposer une formation des parents à l'usage d'E-Lyco 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de connexions à E-lyco • Nombre de documents et ressources dans les bases E-lyco (disciplinaires et transversales) • Nombre de certifications au B2i • Nombre de parents présents à la soirée de formation
	3.2 Faire connaître et développer les pratiques innovantes dans l'usage du numérique	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un espace collaboratif sur ces pratiques innovantes, base documentaire, liens, outils numériques, ... • Création d'une commission du numérique au lycée, pour échanger et partager 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'utilisateurs de l'espace collaboratif • Nombre de réunions de la commission du numérique
	3.3 Développer le lien pédagogique et éducatif entre les enseignements, le service infirmerie et le service vie scolaire entre les temps de cours et les temps hors cours	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à la base documentaire par disciplines • Accès en consultation pour l'équipe de vie scolaire aux cahiers de textes, aux résultats et aux bulletins scolaires des élèves via l'outil Pronote, sur l'externat et l'internat • Possibilité de transmettre, dans une logique de continuité et d'accompagnement, des exercices et des corrigés au niveau du service vie scolaire sur l'externat et sur l'internat 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de connexions à Pronote • Nombres de connexions à la base documentaire via E-Lyco
	3.4 Prévention des conduites liées à l'usage du numérique	<ul style="list-style-type: none"> • Campagne de prévention : rappel de la loi, droit à l'image et harcèlement, cybercriminalité 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'incidents liés à ces thématiques

4 – Gouvernance de l'établissement	4.1 Permettre aux différentes instances du lycée de travailler librement dans leur domaine de compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Le CA : il assure le suivi du projet d'établissement et du contrat d'objectifs, décide de la mise en œuvre d'actions dans le cadre de celui-ci • Le conseil pédagogique : il propose et instruit les projets d'ordre pédagogique en lien avec le projet d'établissement • Le conseil de classe : mise en place d'une charte des conseils de classes afin d'homogénéiser les pratiques • Le CVL : il propose et instruit les projets concernant la vie de l'élève en lien avec le projet d'établissement (prévoir un CVL annuel sur le projet d'établissement) • Le CESC : il organise un programme d'actions en lien avec le projet d'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de fonctionnement
	4.2 Mettre en place les outils nécessaires au suivi de la politique de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des indicateurs • Mise en place d'un tableau de bord partagé • Démarche Qual'Educ 	<ul style="list-style-type: none"> • Fiches APAE
	4.3 Faire partager par tous le projet d'établissement	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer sa diffusion vers tous les personnels (envois personnels) • Mettre sur E-lyco le projet d'établissement (parents, élèves) 	